

RIBAUTE

LES TAVERNES

Plan Local d'Urbanisme

de Ribaute les Tavernes

Approbation du projet

Janvier 2020

Pièce 4. Servitudes d'utilité publique

Ensemble du territoire communal

URBANISTE MANDATAIRE du groupement

49, boulevard de la Colline

34 180 Saint-Clément-de-Rivière

v.bertinatlatelier-and.fr

Immeuble le Géneiss - Parc Eurêka

97, rue de Froyr

Cs 34038

34 060 Montpellier Cédex 2

4 Rue Richer de Belléval,

34000 Montpellier

betrom.avocat@gmail.com

Projet arrêté le :

7 mai 2019

Projet approuvé le :

29 janvier 2020

Carte

Urbanisme

Urbanisme

Urbanisme

Ech : 1 / 6 000e

0

60

240 m

Liste des servitudes d'utilité publique

AC1

Servitude de protection des monuments historiques classés ou inscrits

T1

Voies ferrées

I4

Electricité

PPRI-R111-3

Gardon d'Anduze

PPRI-R111-3

Gardon d'Alès

T7

Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières (sur l'ensemble de la commune)